

■ Simulation politique

Article de nouvelles de politique canadienne

AVOIR OU NE PAS AVOIR LA BOMBE NUCLÉAIRE ?¹

Depuis plusieurs décennies, les Canadiens sont fiers de dire que leur pays a fait le choix de ne pas posséder la bombe nucléaire. « Nous sommes pacifistes », entend-on parfois dire pour justifier cette décision. Le débat sur la nucléarisation du Canada s'est terminé à la fin des années 60, quand le pays a dit non. Toutefois, depuis quelques semaines, on entend de plus en plus de voix s'élever pour relancer ce débat.

En effet, avec l'entrée officielle récente de l'Iran et d'Israël dans le club des pays nucléaires, plusieurs pays se sont mis à débattre de nouveau de la pertinence d'avoir des ogives nucléaires afin de se défendre contre d'autres puissances nucléaires. Le Canada n'y fait pas exception.

Évidemment, le Canada, comme la quasi-totalité des pays de la planète, est membre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et, à ce titre, il s'est engagé à ne jamais acquérir d'armes nucléaires. Ceci dit, rien ne pourrait l'empêcher de sortir de ce traité, comme la Corée du Nord l'a fait avant lui.

C'est dans ce contexte que le colonel Shawn Taylor, des Forces armées canadiennes, a publié une lettre ouverte il y a deux jours, demandant que le Canada se dote de l'arme nucléaire pour se prémunir d'attaques d'autres pays, mais aussi afin d'obtenir plus d'autonomie face aux États-Unis. Bref, pour devenir une réelle puissance mondiale.

À l'opposé, Elizabeth Smith, de la Coalition contre le nucléaire, dénonce ces propos. Elle soutient que le nucléaire est une arme constituant un crime contre l'humanité : « Soyons clairs. Lorsqu'une bombe nucléaire explose, elle tue non seulement les personnes ciblées, par exemple des militaires de l'armée ennemie, mais aussi, voire surtout, des civils. Or, un peuple civilisé va tenter, pendant un conflit armé, de limiter le plus possible les pertes de civils. Si nous nous dotons de l'arme nucléaire, c'est que nous déclarons ouvertement notre barbarie. »

1. Cet article contient un choix de réponses. Dans ce cas-ci, l'enseignant publie l'article normalement, en incluant les choix de réponses proposés, mais en excluant les « conséquences correspondantes ». C'est après que le gouvernement a pris sa décision que l'enseignant publie en une brève nouvelle le résultat correspondant au choix du gouvernement.



Quelle sera l'avenue envisagée par le gouvernement?

- a. Le Canada se dote d'un armement nucléaire.
- b. Le Canada refuse de se doter d'un armement nucléaire.

Conséquences correspondantes :

- a. Des millions sont investis dans cette politique, nécessitant des coupures dans d'autres programmes gouvernementaux. Le Canada devient une puissance nucléaire, mais se voit imposer de sévères sanctions économiques par plusieurs pays qui n'acceptent pas cette décision. Le Canada se sent plus libre d'adopter une politique étrangère distincte de celle des États-Unis.
- b. Le Canada demeure sous l'influence des États-Unis dans la définition de sa politique étrangère et doit continuer de faire confiance à l'aide états-unienne en cas de menaces d'attaque nucléaire. Cependant, le pays reste en bons termes avec ses alliés et épargne des millions de dollars.

